

4ÈME - 3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



FORMATION

En alternance sur 1 an

Établissement privé sous contrat avec le ministère de l'agriculture

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : septembre à juin
- **Durée** : 16 semaines en centre
20 semaines en stage
- **Lieu** :

**MFR les 2 vals,
1, sous les Sangles
25500 Les Fins**

PUBLIC CONCERNÉ

- 4ème et 3ème

COÛT PAR ÉLÈVE

Formation initiale : Sur demande

RESPONSABLE DE LA FORMATION/CONTACT

VERMOT DESROCHES Bernadette
SIRE Samuelle
03 81 67 06 20

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

CAP – en formation initiale ou en apprentissage
Classes de seconde professionnelle BAC PRO –
pour un cycle de 3 ans en alternance, en
formation initiale ou en apprentissage.

FORMATEURS, ANIMATEURS, INTERVENANTS

Toute l'équipe de moniteurs

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation accessible après une 5ème ou une 4ème
- Avoir 14 ans avant le 31 Décembre de l'année d'entrée
- Accessible aux personnes en situation de handicap

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les classes de 4ème et de 3ème de l'enseignement agricole par alternance sont destinées aux jeunes se questionnant sur leur scolarité et leur orientation. S'ils ont envie d'être plus actifs et de découvrir un métier, ce cycle en alternance est fait pour eux !

Un enseignement pour reprendre confiance et entreprendre une formation professionnelle.

La formation à la MFR est basée sur l'alternance qui comprend pour plus de la moitié du temps des périodes de stages, mais aussi des sessions de formation scolaire (16 semaines).

Les élèves suivent des cours dont le contenu est défini par le référentiel officiel du Ministère de l'Agriculture .

OBJECTIFS

- Découvrir un autre système de formation pédagogique et reprendre confiance en soi
- Découvrir des méthodes de travail par un suivi personnalisé
- Découvrir les exigences du monde professionnel
- Préparer et confirmer son orientation, développer son autonomie et son estime de soi
- Découvrir des stages diversifiées en structure

CONTENU

Enseignement général : Expression, Histoire-Géographie, Informatique, Mathématiques, Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Anglais, Éducation Socioculturelle et EPS.

Enseignement professionnel : Études basées sur des thèmes liés aux activités professionnelles, Visites d'études ou interventions. mis en commun des expériences vécues en stage, technologie

Orientation professionnelle : Découverte du mode des entreprises, élaboration de projet professionnel, Ouverture à la citoyenneté



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

4ÈME - 3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



FORMATION

En alternance sur 1 an

Établissement privé sous contrat avec le ministère de l'agriculture

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogique :

- Moyens utilisés pour permettre les apprentissage (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...) mais aussi ;
- Supports pédagogiques, interventions de professionnels, visite terrain, voyage d'étude.
- Matériel de vidéo projection ; Salles, Matériel informatique, WIFI.
- Plateaux techniques.

Méthodes :

- Suivi individualisé des jeunes en formation et rencontres régulières avec les familles.
- Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation de chaque jeune.
- Visite des jeunes en entreprise et favorisation du lien entre l'école, la famille et le maitre d'apprentissage.
- Reprise de confiance en soi par l'intermédiaire d'immersion en entreprise.

Modalités :

- Présentiel, expérentiel (période en milieu professionnel)

COMPÉTENCES CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- Interagir avec son environnement social.
- Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement.
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux.

MODALITÉ D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

- Diplôme National du Brevet

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Suivi de l'action :

- Le carnet d'alternance (outil de suivi entre le jeune, les parents, les formateurs et le maitre de stage).
- Visite en entreprise.
- Jury d'évaluation oral (présentation de l'oral professionnel).
- Rencontres famille avec les remises de bulletins et un accompagnement personnalisé.

Évaluation de l'action :

- Tutorat et visite de stage.
- Bilan régulier en début et fin de session, et stage.
- Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE